

États financiers consolidés

Le Château Inc.

31 janvier 2015

RAPPORT DES AUDITEURS INDÉPENDANTS

Aux actionnaires de
Le Château Inc.

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés ci-joints de **Le Château Inc.**, qui comprennent les états de la situation financière consolidés aux 31 janvier 2015 et 25 janvier 2014, et les comptes de résultat consolidés, les états du résultat global consolidés, les états des variations des capitaux propres consolidés et les tableaux des flux de trésorerie consolidés pour les exercices clos les 31 janvier 2015 et 25 janvier 2014, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers consolidés

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers consolidés conformément aux Normes internationales d'information financière, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité des auditeurs

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers consolidés sur la base de nos audits. Nous avons effectué nos audits selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers consolidés. Le choix des procédures relève du jugement des auditeurs, et notamment de leur évaluation des risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, les auditeurs prennent en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers consolidés afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers consolidés.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus dans le cadre de nos audits sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Opinion

À notre avis, les états financiers consolidés donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de **Le Château Inc.** aux 31 janvier 2015 et 25 janvier 2014, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour les exercices clos les 31 janvier 2015 et 25 janvier 2014 conformément aux Normes internationales d'information financière.

Ernst & Young S.N.R./S.E.N.C.R.L.¹

Montréal, Canada
1^{er} mai 2015

¹CPA auditeur, CA permis de comptabilité publique n° A120254



Le Château Inc.Société constituée en vertu de la *Loi canadienne sur les sociétés par actions***ÉTATS DE LA SITUATION FINANCIÈRE CONSOLIDÉS**Aux 31 janvier 2015 et 25 janvier 2014
[en milliers de dollars canadiens]

	2015	2014
	\$	\$
ACTIF		
Actif courant		
Trésorerie [note 6]	1 195	1 446
Créances clients	2 025	1 476
Impôt remboursable	619	6 663
Instruments financiers dérivés	—	418
Stocks [notes 6 et 7]	115 357	124 878
Charges payées d'avance	1 079	2 292
Total de l'actif courant	120 275	137 173
Immobilisations corporelles [notes 8 et 12]	58 091	69 870
Immobilisations incorporelles [note 9]	2 961	3 815
	181 327	210 858
PASSIF ET CAPITAUX PROPRES		
Passif courant		
Tranche courante de la facilité de crédit [note 6]	14 737	30 767
Dettes fournisseurs et autres crédateurs [note 10]	16 133	19 553
Produits différés	3 452	3 712
Tranche courante des provisions [note 11]	678	265
Tranche courante de la dette à long terme [note 12]	2 007	7 987
Total du passif courant	37 007	62 284
Facilité de crédit [note 6]	33 674	—
Dette à long terme [note 12]	5 836	7 843
Provisions [note 11]	1 473	391
Impôt différé [note 14]	—	1 829
Crédits différés au titre des contrats de location	11 354	13 412
Total du passif	89 344	85 759
Capitaux propres		
Capital social [note 13]	47 967	42 960
Surplus d'apport	4 439	3 581
Résultats non distribués	39 577	78 253
Cumul des autres éléments du résultat global	—	305
Total des capitaux propres	91 983	125 099
	181 327	210 858

Éventualités, engagements et garanties [notes 11, 18 et 24]

Événement postérieur à la date de clôture [note 25]

Voir les notes des états financiers consolidés.

Au nom du Conseil,

[Signé]

Jane Silverstone Segal, B.A.L.L.L.
Administratrice

[Signé]

Emilia Di Raddo, CPA, CA
Administratrice

Le Château Inc.

COMPTES DE RÉSULTAT CONSOLIDÉS

Exercices clos les 31 janvier 2015 et 25 janvier 2014
[en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action]

	2015	2014
	\$	\$
Chiffre d'affaires <i>[note 20]</i>	250 210	274 840
Coût des ventes et charges		
Coût des ventes <i>[note 7]</i>	98 665	101 770
Charges de vente <i>[note 8]</i>	153 853	155 859
Charges d'administration <i>[notes 8 et 9]</i>	35 202	36 218
	287 720	293 847
Résultat des activités d'exploitation	(37 510)	(19 007)
Frais financiers	2 900	2 714
Produits financiers	(18)	(13)
Perte avant impôt sur le résultat	(40 392)	(21 708)
Recouvrement d'impôt sur le résultat <i>[note 14]</i>	(1 716)	(5 722)
Perte nette	(38 676)	(15 986)
Perte nette par action <i>[note 17]</i>		
De base	(1,34)	(0,59)
Diluée	(1,34)	(0,59)
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation	28 967 650	27 288 766

Voir les notes des états financiers consolidés.

Le Château Inc.

ÉTATS DU RÉSULTAT GLOBAL CONSOLIDÉS

Exercices clos les 31 janvier 2015 et 25 janvier 2014
[en milliers de dollars canadiens]

	2015	2014
	\$	\$
Perte nette	(38 676)	(15 986)
Autres éléments du résultat global à reclasser dans le résultat net d'exercices ultérieurs		
Variation de la juste valeur des contrats de change à terme	(267)	497
Charge d'impôt sur le résultat	—	(134)
	(267)	363
Contrats de change à terme réalisés et reclassés dans la perte nette	(151)	(294)
Recouvrement d'impôt sur le résultat	113	81
	(38)	(213)
Total des autres éléments du résultat global	(305)	150
Perte globale	(38 981)	(15 836)

Voir les notes des états financiers consolidés.

Le Château Inc.

**ÉTATS DES VARIATIONS
DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉS**

Exercices clos les 31 janvier 2015 et 25 janvier 2014
[en milliers de dollars canadiens]

	2015	2014
	\$	\$
CAPITAL SOCIAL		
Solde au début de l'exercice	42 960	42 740
Émission d'actions avec droit de vote subalterne à la conversion de la dette à long terme [note 19]	5 000	—
Émission d'actions avec droit de vote subalterne à l'exercice d'options	5	159
Reclassement hors du surplus d'apport en raison de l'exercice d'options sur actions	2	61
Solde à la fin de l'exercice	47 967	42 960
SURPLUS D'APPORT		
Solde au début de l'exercice	3 581	2 664
Charge de rémunération fondée sur des actions	860	978
Exercice d'options sur actions	(2)	(61)
Solde à la fin de l'exercice	4 439	3 581
RÉSULTATS NON DISTRIBUÉS		
Solde au début de l'exercice	78 253	94 239
Perte nette	(38 676)	(15 986)
Solde à la fin de l'exercice	39 577	78 253
CUMUL DES AUTRES ÉLÉMENTS DU RÉSULTAT GLOBAL		
Solde au début de l'exercice	305	155
Autres éléments du résultat global pour l'exercice	(305)	150
Solde à la fin de l'exercice	—	305
Total des capitaux propres	91 983	125 099

Voir les notes des états financiers consolidés.

Le Château Inc.

TABLEAUX DES FLUX DE TRÉSORERIE CONSOLIDÉS

Exercices clos les 31 janvier 2015 et 25 janvier 2014
[en milliers de dollars canadiens]

	2015	2014
	\$	\$
ACTIVITÉS D'EXPLOITATION		
Perte nette	(38 676)	(15 986)
Ajustements pour déterminer les flux de trésorerie nets des activités d'exploitation		
Amortissement [notes 8 et 9]	17 707	18 723
Sortie du bilan et dépréciation nette d'immobilisations corporelles et d'immobilisations incorporelles [notes 8 et 9]	3 263	1 897
Profit à la sortie d'immobilisations corporelles [note 8]	(590)	—
Amortissement des crédits différés au titre des contrats de location	(2 227)	(2 539)
Crédits différés au titre des contrats de location	169	39
Rémunération fondée sur des actions	860	978
Provisions	1 495	(102)
Frais financiers	2 900	2 714
Intérêts payés	(2 612)	(2 436)
Recouvrement d'impôt sur le résultat	(1 716)	(5 722)
	(19 427)	(2 434)
Variation nette des éléments sans effet de trésorerie du fonds de roulement liée aux activités d'exploitation [note 21]	6 155	(3 030)
Impôt remboursé	6 448	2 108
Flux de trésorerie des activités d'exploitation	(6 824)	(3 356)
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT		
Augmentation de la facilité de crédit	17 712	17 482
Coût de financement	(410)	—
Produit de la dette à long terme	5 000	—
Remboursement de la dette à long terme	(7 987)	(8 304)
Émission d'actions à l'exercice d'options	5	159
Flux de trésorerie des activités de financement	14 320	9 337
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		
Acquisitions d'immobilisations corporelles et d'immobilisations incorporelles [notes 8 et 9]	(8 527)	(6 318)
Produit de la sortie d'immobilisations corporelles [note 8]	780	—
Flux de trésorerie des activités d'investissement	(7 747)	(6 318)
Diminution de la trésorerie	(251)	(337)
Trésorerie au début de l'exercice	1 446	1 783
Trésorerie à la fin de l'exercice	1 195	1 446

Voir les notes des états financiers consolidés.

NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

31 janvier 2015 et 25 janvier 2014

[Les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens,
sauf les montants par action et sauf indication contraire]

1. RENSEIGNEMENTS SUR LA SOCIÉTÉ

Le conseil d'administration a autorisé la publication, le 1^{er} mai 2015, des états financiers consolidés pour l'exercice clos le 31 janvier 2015 de Le Château Inc. [la « Société »]. La Société a été constituée au Canada où se trouve également son siège social, et ses actions sont cotées en Bourse. Le siège social est situé à Montréal, dans la province de Québec, au Canada. La principale activité de la Société est la vente au détail de vêtements, d'accessoires et de chaussures modernes destinés aux femmes et aux hommes soucieux de la mode.

Les ventes au détail sont habituellement plus élevées au cours du quatrième trimestre en raison de la période des Fêtes. En outre, les résultats du quatrième trimestre sont généralement réduits par les soldes qui suivent la période des Fêtes.

2. BASE D'ÉTABLISSEMENT

Les états financiers consolidés de la Société ont été préparés selon les Normes internationales d'information financière [« IFRS »]. Les états financiers consolidés ont été préparés sur la base du coût historique, sauf dans le cas des méthodes comptables présentées à la note 3.

L'exercice de la Société prend fin le dernier samedi de janvier. L'exercice clos le 31 janvier 2015 porte sur une période de 53 semaines comparativement à l'exercice clos le 25 janvier 2014 qui porte sur une période de 52 semaines.

Périmètre de consolidation

Les états financiers consolidés comprennent les comptes de la Société et de sa filiale en propriété exclusive. Les états financiers de la filiale sont préparés pour la même période de présentation de l'information financière que la société mère et selon les mêmes méthodes comptables. La totalité des transactions, des soldes et des profits latents ou des pertes latentes intersociétés ont été éliminés. La Société ne détient aucune participation dans des entités ad hoc.

3. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Écart de conversion

Les états financiers consolidés sont présentés en dollars canadiens, soit la monnaie fonctionnelle de la Société et de sa filiale. La monnaie fonctionnelle est la monnaie de l'environnement économique principal dans lequel l'entité exerce ses activités.

NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

31 janvier 2015 et 25 janvier 2014

[Les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens,
sauf les montants par action et sauf indication contraire]

3. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES [suite]

Les actifs et les passifs monétaires libellés en monnaies étrangères sont convertis en dollars canadiens au taux en vigueur à la date de clôture. Les éléments non monétaires qui sont évalués au coût historique et libellés en monnaies étrangères sont convertis aux taux en vigueur à la date initiale des transactions. Les transactions en monnaies étrangères sont converties en dollars canadiens aux cours de change en vigueur aux dates de transaction. Les profits et les pertes de change découlant du règlement de ces transactions et de la conversion aux taux en vigueur à la clôture de l'exercice des actifs et des passifs monétaires libellés en monnaies étrangères sont comptabilisés dans le résultat net, sauf s'ils sont différés dans le cumul des autres éléments du résultat global à titre de couvertures de flux de trésorerie admissibles.

Comptabilisation des produits des activités ordinaires

Les produits tirés de la vente de marchandises sont présentés déduction faite des retours et des rabais estimatifs; ils excluent les taxes de vente et sont comptabilisés au moment de la livraison au client.

Les cartes-cadeaux ou les chèques-cadeaux [collectivement, les « cartes-cadeaux »] vendus sont comptabilisés dans les produits différés, et les produits sont comptabilisés au moment de l'échange ou conformément à la méthode comptable de la Société à l'égard des cartes-cadeaux jamais échangées. Les produits relatifs aux cartes-cadeaux jamais échangées représentent la valeur estimative des cartes-cadeaux qui ne devraient pas être échangées par les clients et sont évalués en fonction des tendances historiques en matière d'échange.

Produits financiers

Les produits d'intérêts sont comptabilisés à mesure que les intérêts s'accroissent selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Trésorerie

La trésorerie se compose des fonds en caisse et des soldes auprès d'institutions bancaires.

Facilité de crédit

Les coûts de financement liés à l'obtention de la facilité de crédit ont été différés et portés en diminution des montants prélevés, et ils sont amortis sur la durée de la facilité.

Stocks

Les matières premières, les travaux en cours et les produits finis sont évalués au plus faible du coût moyen, déduction faite des remises consenties par les fournisseurs, ou de la valeur nette de réalisation. La valeur nette de réalisation est le prix de vente estimé des stocks dans le cours normal des activités, diminué des coûts de vente estimés.

NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

31 janvier 2015 et 25 janvier 2014

[Les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens,
sauf les montants par action et sauf indication contraire]

3. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES [suite]

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût, déduction faite de l'amortissement cumulé et des pertes de valeur, le cas échéant. Le coût comprend les dépenses directement imputables à l'acquisition de l'actif, notamment tout coût directement engagé afin de mettre l'actif dans l'état requis pour pouvoir l'exploiter de la manière prévue. Tous les frais de réparation et d'entretien sont comptabilisés au compte de résultat consolidé lorsqu'ils sont engagés.

L'amortissement est imputé au résultat comme suit :

Bâtiment	4 % à 10 %, mode dégressif
Caisses enregistreuses aux points de vente et matériel informatique	5 ans, mode linéaire
Mobilier et agencement – autres	5 à 10 ans, mode linéaire
Automobiles	30 %, mode dégressif

Les améliorations locatives sont amorties selon le mode linéaire sur la durée initiale des contrats de location, plus une période de renouvellement, ne pouvant dépasser dix ans.

Les profits et les pertes découlant de la sortie ou de la décomptabilisation d'actifs individuels, ou d'une partie de ces derniers, sont comptabilisés dans le compte de résultat consolidé de la période où la sortie a été réalisée.

Les valeurs résiduelles, les durées d'utilité et les modes d'amortissement des actifs sont révisés chaque fin d'exercice, et ajustés de manière prospective, au besoin.

Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles, qui comprennent les logiciels, sont comptabilisées au coût, déduction faite de l'amortissement cumulé et des pertes de valeur, le cas échéant. Les immobilisations incorporelles sont amorties selon le mode linéaire sur une période de cinq ans.

Les profits et les pertes découlant de la sortie d'immobilisations incorporelles individuelles sont comptabilisés dans les résultats de la période où la sortie a été réalisée.

Les valeurs résiduelles, les durées d'utilité et les modes d'amortissement des actifs sont révisés chaque fin d'exercice, et ajustés de manière prospective, au besoin.

NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

31 janvier 2015 et 25 janvier 2014

[Les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens,
sauf les montants par action et sauf indication contraire]

3. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES [suite]

Dépréciation des actifs non financiers

Chaque date de clôture, la Société détermine s'il existe une indication que les actifs non financiers ont pu perdre de la valeur. En présence d'une telle indication, la dépréciation est évaluée en comparant la valeur comptable d'un actif ou d'une unité génératrice de trésorerie avec sa valeur recouvrable, soit le montant le plus élevé entre la valeur d'utilité et la juste valeur diminuée des coûts de sortie de l'actif ou de l'unité génératrice de trésorerie. La valeur d'utilité est fondée sur les flux de trésorerie futurs attendus de l'utilisation et leur valeur résiduelle, actualisés à leur valeur actuelle en appliquant un taux d'actualisation avant impôt qui correspond aux appréciations courantes du marché de la valeur temps de l'argent et des risques propres à l'actif. La juste valeur diminuée des coûts de sortie est le montant qui peut être obtenu de la vente d'un actif ou d'une unité génératrice de trésorerie lors d'une transaction dans des conditions de concurrence normale entre des parties bien informées et consentantes, diminué des coûts de sortie. La valeur recouvrable est déterminée pour un actif pris individuellement, à moins que l'actif ne génère pas d'entrées de trésorerie largement indépendantes, auquel cas la valeur recouvrable est déterminée pour l'unité génératrice de trésorerie à laquelle l'actif appartient.

La Société a défini, d'après la gestion de ses activités, chaque local commercial au sein duquel elle exerce des activités comme une unité génératrice de trésorerie, bien que, dans certains cas, ces locaux soient regroupés à un niveau régional afin de former une unité génératrice de trésorerie.

Chaque date de clôture, la Société détermine s'il existe une indication qu'une perte de valeur comptabilisée au cours de périodes précédentes est susceptible de ne plus exister ou d'avoir diminué et s'il y a eu une modification dans les hypothèses retenues pour déterminer la valeur recouvrable de l'actif. Une perte de valeur n'est reprise que dans la mesure où la valeur comptable de l'actif ne dépasse pas la valeur comptable qui aurait été déterminée, déduction faite de l'amortissement, si aucune perte de valeur n'avait été comptabilisée.

Les pertes de valeur et les reprises de perte de valeur sont comptabilisées dans les résultats de l'exercice.

Provisions

Des provisions sont comptabilisées lorsque la Société a une obligation actuelle, juridique ou implicite, résultant d'un événement passé, lorsqu'il est probable qu'une sortie de ressources économiques sera nécessaire pour éteindre l'obligation et lorsque le montant de l'obligation peut être estimé de manière fiable. Si l'effet de la valeur temps de l'argent est significatif, les provisions sont actualisées à l'aide d'un taux courant avant impôt qui reflète, lorsque cela est approprié, les risques propres au passif. Lorsque l'actualisation est utilisée, une augmentation de la provision attribuable à l'écoulement du temps est comptabilisée en tant que coût financier.

NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

31 janvier 2015 et 25 janvier 2014

[Les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens,
sauf les montants par action et sauf indication contraire]

3. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES [suite]

Une provision pour des contrats déficitaires est comptabilisée lorsque les coûts inévitables pour satisfaire aux obligations contractuelles sont supérieurs aux avantages économiques attendus du contrat. La provision est établie en fonction de la valeur actualisée du montant le moins élevé entre le coût prévu de résiliation du contrat et le coût net prévu d'exécution du contrat. Avant de constituer une provision, la Société comptabilise toute perte de valeur des actifs associés à ce contrat.

Rémunération fondée sur des actions

La juste valeur des attributions au titre de la rémunération fondée sur des actions accordée à des employés est évaluée à la date d'attribution selon le modèle d'évaluation des options de Black et Scholes. Les données d'évaluation comprennent le cours des actions à la date d'évaluation, le prix d'exercice de l'option, la volatilité attendue (fondée sur la volatilité historique moyenne pondérée ajustée en fonction des variations attendues selon les informations accessibles au public), la durée de vie moyenne pondérée attendue de l'option (fondée sur l'expérience historique et le comportement général du porteur de l'option), les dividendes attendus et le taux d'intérêt sans risque (fondé sur les obligations d'État).

Le montant de la charge de rémunération est comptabilisé au cours de la période d'acquisition des droits rattachés aux options sur actions à titre de charge comprise dans les charges administratives, et un montant correspondant est ajouté au surplus d'apport dans les capitaux propres. Le montant comptabilisé est ajusté pour tenir compte de la meilleure estimation de la Société à l'égard du nombre d'attributions dont les droits seront acquis. Aucune charge n'est comptabilisée pour des attributions dont les droits ne seront pas acquis, sauf dans le cas d'attributions pour lesquelles l'acquisition des droits est assujettie à une condition du marché. Les droits rattachés à ces attributions sont réputés acquis, que la condition du marché soit remplie ou non, pourvu que toutes les autres conditions liées à la réalisation ou au service soient respectées.

Toute contrepartie payée par les participants au régime au moment de l'exercice des options sur actions est portée au crédit du capital social.

Frais d'ouverture de magasins

Les frais d'ouverture de magasins sont passés en charges lorsqu'ils sont engagés.

Impôt sur le résultat

La charge d'impôt sur le résultat comprend l'impôt exigible et l'impôt différé. L'impôt exigible et l'impôt différé sont comptabilisés dans le résultat net à moins qu'ils ne soient liés à des éléments comptabilisés directement dans les capitaux propres ou dans les autres éléments du résultat global.

NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

31 janvier 2015 et 25 janvier 2014

[Les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens,
sauf les montants par action et sauf indication contraire]

3. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES [suite]

Les actifs et les passifs d'impôt exigible de la période considérée et des périodes précédentes sont évalués au montant que l'on s'attend à payer ou à recouvrer. Les taux d'impôt et les réglementations fiscales utilisés pour calculer le montant sont ceux qui ont été adoptés ou quasi adoptés à la date de clôture. La Société évalue périodiquement les positions adoptées dans les déclarations fiscales à l'égard de situations pour lesquelles les réglementations fiscales applicables prêtent à interprétation et établit des provisions, le cas échéant.

La Société utilise la méthode du report variable pour comptabiliser l'impôt différé, laquelle exige l'évaluation des actifs et des passifs d'impôt différé afin de tenir compte de toute différence temporaire découlant de la différence entre la base fiscale des actifs et des passifs et leur valeur comptable présentée dans les états financiers consolidés. Les actifs et les passifs d'impôt différé sont évalués aux taux d'impôt qui devraient s'appliquer aux différences temporaires lorsqu'elles se résorberont, en fonction des taux d'impôt adoptés ou quasi adoptés à la fin de la période de présentation de l'information financière.

Les actifs d'impôt différé ne sont comptabilisés que dans la mesure où il est probable que l'on disposera de bénéfices imposables futurs auxquels les différences temporaires pourront être imputées. Les actifs d'impôt différé sont revus chaque date de clôture, et leur valeur est réduite dans la mesure où il n'est plus probable qu'un avantage d'impôt sera réalisé.

Aide publique

L'aide publique, y compris les crédits d'impôt à l'investissement et les crédits d'impôt pour la réalisation d'une activité de design, est comptabilisée lorsqu'il existe une assurance raisonnable que l'aide sera reçue. Lorsqu'elle se rapporte à un élément passé en charges, l'aide est comptabilisée dans le résultat sur la période nécessaire pour la faire correspondre aux coûts qu'elle est censée compenser.

Résultat par action

Le résultat par action de base est calculé au moyen du nombre moyen pondéré d'actions en circulation au cours de la période.

Le résultat par action dilué est calculé en rajustant le nombre moyen pondéré d'actions en circulation pour tenir compte du nombre d'actions supplémentaires émises par suite de l'exercice présumé des options, si elles ont un effet dilutif. Le nombre d'actions supplémentaires est calculé en supposant que le produit découlant de l'exercice des options sert à acheter des actions ordinaires au cours moyen de l'action pendant la période.

Actifs loués

Les contrats de location sont classés comme contrat de location simple ou contrat de location-financement selon la substance de la transaction au commencement du contrat de location. Le classement est réévalué si les conditions du contrat de location changent.

NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

31 janvier 2015 et 25 janvier 2014

[Les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens,
sauf les montants par action et sauf indication contraire]

3. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES [suite]

Les contrats de location en vertu desquels la Société n'assume pas une partie importante des risques et des avantages inhérents à la propriété sont classés en tant que contrats de location simple. La Société exerce ses activités dans des locaux loués en vertu de contrats de location comportant des modalités diverses et des options de renouvellement, qui sont comptabilisés comme contrats de location simple. Les paiements dans le cadre d'un contrat de location simple sont comptabilisés dans le résultat net sur une base linéaire pendant toute la durée du contrat. Lorsqu'un contrat de location prévoit une augmentation prédéterminée du loyer minimum, la Société comptabilise la charge de location connexe sur une base linéaire et, par conséquent, présente l'écart entre les coûts de location comptabilisés et les montants à payer en vertu du contrat comme un crédit différé au titre des contrats de location. Les loyers [calculés en fonction des ventes] conditionnels sont comptabilisés dans les charges lorsqu'ils sont payés.

Les incitatifs à la location pour locataires sont comptabilisés à titre de crédits différés au titre des contrats de location et amortis comme une réduction des loyers sur une base linéaire sur la durée initiale des contrats, majorée d'une période de renouvellement, mais n'excédant pas dix ans.

Instruments financiers

Les instruments financiers sont comptabilisés en fonction de leur classement, les variations de valeur ultérieures étant comptabilisées dans le résultat net ou dans les autres éléments du résultat global.

La Société a effectué les classements suivants :

- La trésorerie est classée « à la juste valeur par le biais du résultat net » et évaluée à sa juste valeur. Les variations de la juste valeur sont comptabilisées dans le résultat net.
- Après leur évaluation initiale à la juste valeur, les profits et pertes latents sur les instruments financiers dérivés dans une relation de couverture sont comptabilisés dans les autres éléments du résultat global. Lorsque l'instrument financier est décomptabilisé, les profits ou pertes accumulés déjà comptabilisés dans le cumul des autres éléments du résultat global sont reclassés dans le résultat net.
- Les créances clients sont classées comme des « prêts et créances ». Elles sont évaluées initialement à la juste valeur et, par la suite, au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif.
- La facilité de crédit, les dettes fournisseurs et autres créditeurs, et la dette à long terme sont classés dans les « autres passifs financiers ». Ils sont évalués initialement à la juste valeur et, par la suite, au coût après amortissement selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

31 janvier 2015 et 25 janvier 2014

[Les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens,
sauf les montants par action et sauf indication contraire]

3. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES [suite]

Chaque date de clôture, la Société détermine s'il existe une indication objective qu'un actif financier a pu perdre de la valeur. Un actif financier est réputé déprécié seulement s'il existe une indication objective de dépréciation résultant d'un ou de plusieurs événements survenus après la comptabilisation initiale de l'actif [un « événement générateur de perte »] et que cet événement générateur de perte a un effet sur les flux de trésorerie futurs estimés de l'actif financier ou du groupe d'actifs financiers, qui peut être estimé de façon fiable. Les pertes découlant de la dépréciation sont comptabilisées dans le résultat net en tant que frais financiers.

La Société continue d'appliquer la comptabilité de couverture pour ses contrats de change à terme et désigne ceux-ci comme couvertures de flux de trésorerie. Au moment de la mise en place d'une relation de couverture, la Société désigne et consigne officiellement la relation de couverture. Ces couvertures devraient être très efficaces pour compenser les variations des flux de trésorerie et sont appréciées de manière continue afin d'établir si elles ont été effectivement très efficaces au cours des périodes présentées pour lesquelles elles ont été désignées. Dans une relation de couverture de flux de trésorerie, la tranche efficace des profits et des pertes sur l'élément couvert est comptabilisée directement dans les autres éléments du résultat global, tandis que la tranche inefficace est comptabilisée dans le résultat net. Les montants comptabilisés dans les autres éléments du résultat global sont reclassés dans le résultat net lorsque l'élément couvert a une incidence sur le résultat.

4. CHANGEMENTS DE MÉTHODES COMPTABLES

Normes publiées mais non encore en vigueur

L'IFRS 15, *Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients*, remplace les exigences des normes IAS 11, *Contrats de construction*, et IAS 18, *Produits des activités ordinaires*, et d'autres interprétations connexes. Cette norme énonce les étapes à suivre pour comptabiliser les produits, et le moment auquel il convient de le faire, et exige la présentation d'informations plus pertinentes et complètes. Ces modifications, dont l'application anticipée est permise, s'appliquent aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2017. La Société n'a pas encore évalué l'incidence à venir de cette nouvelle norme sur ses états financiers consolidés.

L'IFRS 9, *Instruments financiers*, remplace les exigences de la norme IAS 39, *Instruments financiers : Comptabilisation et évaluation*. Cette version définitive de l'IFRS 9 regroupe les phases relatives au classement et à l'évaluation, à la dépréciation et à la comptabilité de couverture du projet visant à remplacer l'IAS 39. En plus des nouvelles exigences de classement et d'évaluation des actifs financiers, du nouveau modèle général de comptabilité de couverture et d'autres modifications publiées dans les versions précédentes de l'IFRS 9, la norme présente également de nouvelles exigences sur la dépréciation fondées sur un modèle prospectif portant sur les pertes de crédit attendues. Ces modifications s'appliquent aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2018. La Société n'a pas encore évalué l'incidence à venir de cette nouvelle norme sur ses états financiers consolidés.

NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

31 janvier 2015 et 25 janvier 2014

[Les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens,
sauf les montants par action et sauf indication contraire]

5. PRINCIPAUX JUGEMENTS, ESTIMATIONS ET HYPOTHÈSES COMPTABLES

La préparation des états financiers consolidés exige, dans le cadre de l'application des méthodes comptables, que la direction porte des jugements, effectue des estimations et formule des hypothèses qui influent sur les montants présentés dans les états financiers consolidés et les notes des états financiers. Les estimations et les hypothèses sont régulièrement examinées à la lumière des résultats passés de la Société et d'autres facteurs, notamment les prévisions d'événements futurs. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations.

Les jugements, les estimations et les hypothèses qui pourraient entraîner un rajustement significatif de la valeur comptable des actifs et des passifs sont présentés ci-après :

Évaluation des stocks

La Société comptabilise une dépréciation pour refléter la meilleure estimation de la direction à l'égard de la valeur nette de réalisation de ses stocks, laquelle comporte des hypothèses et des estimations au titre des ventes futures d'unités, des prix de vente et des frais liés à l'élimination, le cas échéant, en fonction des résultats passés. La direction revoit continuellement la valeur comptable de ses stocks afin de déterminer, en fonction de la conjoncture économique et de l'évaluation des tendances de ventes, si la dépréciation est adéquate.

Dépréciation des actifs non financiers

Les actifs non financiers sont soumis à un test de dépréciation lorsque des événements ou des changements de situation indiquent que leur valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable. Un test de dépréciation consiste à comparer la valeur comptable des unités génératrices de trésorerie et leur valeur recouvrable respective en fonction de leur valeur d'utilité. La valeur d'utilité est établie d'après les meilleures estimations de la direction au sujet des flux de trésorerie futurs, qui comprennent des estimations des taux de croissance, attendus de l'utilisation au cours de la durée restante des contrats de location, et actualisée en fonction d'un coût moyen pondéré du capital avant impôt.

La direction doit exercer une part de jugement considérable pour déterminer si les locaux commerciaux individuels au sein desquels elle exerce des activités sont des unités génératrices de trésorerie individuelles ou si ces unités devraient être regroupées à un niveau régional afin de former une unité génératrice de trésorerie. Les jugements importants que la direction doit poser pour déterminer si elle doit regrouper les magasins d'une région géographique donnée pour former une unité génératrice de trésorerie comprennent la détermination du comportement prévu des clients, la possibilité que les clients magasinent indifféremment dans l'un ou l'autre magasin d'une région donnée et la possibilité que la direction considère les flux de trésorerie des magasins du groupe comme étant interdépendants.

NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

31 janvier 2015 et 25 janvier 2014

[Les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens,
sauf les montants par action et sauf indication contraire]

5. PRINCIPAUX JUGEMENTS, ESTIMATIONS ET HYPOTHÈSES COMPTABLES [suite]

Produits différés

La Société évalue les passifs au titre des cartes-cadeaux et les produits relatifs aux cartes-cadeaux jamais échangées en estimant la valeur des cartes-cadeaux qui ne devraient pas être échangées par les clients, et ce, en fonction des tendances historiques en matière d'échange.

Provisions

Lorsqu'une provision pour contrats déficitaires est comptabilisée, elle est établie d'après la meilleure estimation faite par la direction de la valeur actualisée du montant le moins élevé entre le coût prévu de résiliation du contrat et le coût net prévu d'exécution du contrat. Des hypothèses sont formulées et des estimations sont faites relativement aux taux d'actualisation, au coût prévu de résiliation d'un contrat et au calendrier de ces coûts.

Impôt sur le résultat

De temps à autre, la Société fait l'objet de vérifications fiscales. Des incertitudes existent quant à l'interprétation des règlements fiscaux, aux modifications des lois fiscales ainsi qu'au montant du résultat imposable futur et à la date à laquelle il sera imposé. L'écart entre les résultats réels et les hypothèses formulées, ou les modifications apportées à ces hypothèses, pourraient nécessiter des ajustements futurs au titre du résultat imposable et de la charge d'impôt sur le résultat déjà comptabilisés. La Société établit des provisions, au besoin, selon des estimations raisonnables, pour tenir compte de l'incidence potentielle des vérifications effectuées par les autorités fiscales. Le montant de ces provisions repose sur divers facteurs, comme les résultats de vérifications fiscales antérieures et les divergences d'interprétation des règlements fiscaux par l'entité et l'autorité fiscale responsable, qui peuvent se produire à l'égard de questions très variées.

Rémunération fondée sur des actions

La Société établit le coût des transactions réglées en instruments de capitaux propres conclues avec les employés selon la juste valeur des instruments de capitaux propres à la date d'attribution. Le calcul de la juste valeur des paiements fondés sur des actions nécessite l'utilisation du modèle d'évaluation le plus pertinent pour l'attribution des instruments de capitaux propres, qui dépend des modalités de l'attribution. Il nécessite également la détermination des données les plus appropriées au modèle d'évaluation, notamment les hypothèses formulées à l'égard de la durée de vie prévue de l'option, de la volatilité et du rendement.

NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

31 janvier 2015 et 25 janvier 2014

[Les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les montants par action et sauf indication contraire]

6. FACILITÉS DE CRÉDIT

Le 5 juin 2014, la Société a renouvelé sa facilité de crédit adossée à des actifs pour une durée de trois ans. La facilité vient à échéance le 5 juin 2017, et sa limite a été augmentée à 80,0 millions de dollars. La facilité de crédit renouvelable est garantie par la trésorerie, les équivalents de trésorerie, les titres négociables, les soldes des cartes de crédit et les stocks de la Société, comme il est stipulé dans la convention. La facilité de crédit est constituée d'emprunts renouvelables comportant une facilité de prêt-relais d'un maximum de 15,0 millions de dollars et une facilité de lettre de crédit d'un maximum de 15,0 millions de dollars. Les montants disponibles portent intérêt à un taux fondé sur le taux préférentiel du Canada, majoré d'une marge applicable allant de 0,50 % à 1,00 %, ou au taux des acceptations bancaires, majoré d'une marge applicable allant de 1,75 % à 2,25 %. La Société doit payer une commission d'attente allant de 0,25 % à 0,375 % de la partie non utilisée du crédit renouvelable. Au 31 janvier 2015, le taux d'intérêt effectif du solde impayé était de 3,4 % [3,6 % en 2014]. La Société est assujettie en vertu de la convention de crédit à certaines clauses restrictives, y compris des restrictions à l'égard du versement de dividendes et du rachat d'actions de la Société dans certains cas. Au 31 janvier 2015, la Société avait prélevé 48,8 millions de dollars [30,6 millions de dollars en 2014] sur cette facilité de crédit et avait des lettres de crédit de soutien en cours d'un total de 3,0 millions de dollars [700 000 \$ en 2014], réduisant la disponibilité des fonds en vertu de cette facilité. Une tranche du montant prélevé sur cette facilité de crédit est présentée comme un passif courant selon l'estimation de la Société au titre des éléments qui devraient être réglés au cours des 12 prochains mois.

Les coûts de financement liés à l'obtention de la facilité susmentionnée ont été différés et portés en diminution des montants prélevés, et ils sont amortis sur la durée de la facilité.

Au 1^{er} septembre 2014, la Société ne détenait plus une marge de crédit à l'importation distincte de 25,0 millions de dollars. Toutes les lettres de crédit en cours sont garanties par la facilité de crédit adossée à des actifs de 80,0 millions de dollars. La marge de crédit à l'importation couvrait les lettres de crédit qui garantissaient le paiement des achats effectués auprès des fournisseurs étrangers. Les montants prélevés sur cette facilité étaient payables à vue et portaient intérêt à des taux fondés sur le taux préférentiel de la banque majoré de 0,50 % pour les prêts libellés en dollars canadiens et américains. De plus, les modalités de la convention bancaire exigeaient que la Société respecte certaines clauses restrictives non financières. Au 25 janvier 2014, la Société avait des lettres de crédit dont l'encours totalisait 7,6 millions de dollars, et elle avait prélevé un montant de 466 000 \$ sur cette facilité de crédit.

Le Château Inc.

NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

31 janvier 2015 et 25 janvier 2014

[Les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens,
sauf les montants par action et sauf indication contraire]

7. STOCKS

	31 janvier 2015	25 janvier 2014
	\$	\$
Matières premières	6 141	8 181
Produits en cours	2 187	2 782
Produits finis	101 062	107 523
Produits finis en transit	5 967	6 392
	<u>115 357</u>	<u>124 878</u>

Le coût des stocks passé en charges et inclus dans le coût des ventes pour l'exercice clos le 31 janvier 2015 s'est établi à 98,7 millions de dollars [101,8 millions de dollars en 2014], y compris les dépréciations comptabilisées de 5,5 millions de dollars [5,3 millions de dollars en 2014], compte tenu de la valeur nette de réalisation inférieure au coût et des reprises des dépréciations des stocks comptabilisées au cours des périodes précédentes de 216 000 \$ [483 000 \$ en 2014].

NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

31 janvier 2015 et 25 janvier 2014

[Les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens,
sauf les montants par action et sauf indication contraire]

8. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	Terrains et bâtiments \$	Améliora- tions locatives \$	Caisses enregis- treuses aux points de vente et matériel informa- tique \$	Mobilier et agence- ment – autres \$	Automobiles \$	Total \$
Coût						
Solde au 26 janvier 2013	990	76 193	7 570	83 468	190	168 411
Acquisitions	—	2 090	342	2 741	—	5 173
Sorties	—	(3 753)	(627)	(5 134)	—	(9 514)
Solde au 25 janvier 2014	990	74 530	7 285	81 075	190	164 070
Acquisitions	—	4 311	165	3 200	—	7 676
Sorties	(990)	(7 603)	(395)	(10 259)	—	(19 247)
Solde au 31 janvier 2015	—	71 238	7 055	74 016	190	152 499
Amortissement cumulé						
Solde au 26 janvier 2013	770	34 863	5 713	43 626	124	85 096
Amortissement	16	7 900	798	8 309	20	17 043
Dépréciation	—	578	—	311	—	889
Reprise de dépréciation	—	(157)	—	(150)	—	(307)
Sorties	—	(3 468)	(627)	(4 426)	—	(8 521)
Solde au 25 janvier 2014	786	39 716	5 884	47 670	144	94 200
Amortissement	14	7 550	687	7 737	14	16 002
Dépréciation	—	1 167	—	1 174	—	2 341
Sorties	(800)	(7 285)	(395)	(9 655)	—	(18 135)
Solde au 31 janvier 2015	—	41 148	6 176	46 926	158	94 408
Valeur comptable nette						
Solde au 25 janvier 2014	204	34 814	1 401	33 405	46	69 870
Solde au 31 janvier 2015	—	30 090	879	27 090	32	58 091

Une tranche de 7,5 millions de dollars [7,5 millions de dollars en 2014] des améliorations locatives et du mobilier et des agencements est détenue en vertu d'un contrat de location-financement. L'amortissement cumulé lié à ces immobilisations corporelles s'élève à 3,0 millions de dollars [2,2 millions de dollars en 2014].

NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

31 janvier 2015 et 25 janvier 2014

[Les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens,
sauf les montants par action et sauf indication contraire]

8. IMMOBILISATIONS CORPORELLES [suite]

Des immobilisations corporelles d'une valeur comptable nette de 922 000 \$ [993 000 \$ en 2014] ont été sorties du bilan au cours de l'exercice. Le coût de ces immobilisations corporelles s'établissait à 18,2 millions de dollars [9,5 millions de dollars en 2014] et l'amortissement cumulé, à 17,3 millions de dollars [8,5 millions de dollars en 2014]. Ces immobilisations corporelles étaient principalement liées aux améliorations locatives et au mobilier et aux agencements qui ne sont plus utilisés en raison de la rénovation et de la fermeture de magasins. Un bien d'une valeur comptable nette de 190 000 \$ [néant en 2014] a été vendu au cours de l'exercice pour une contrepartie totalisant 780 000 \$ [néant en 2014], ce qui s'est traduit par un profit de 590 000 \$. Le coût du bien s'établissait à 990 000 \$ [néant en 2014] et l'amortissement cumulé, à 800 000 \$ [néant en 2014].

Des actifs entièrement amortis qui sont encore en usage d'un coût initial de 5,2 millions de dollars [4,5 millions de dollars en 2014] sont inclus dans les immobilisations corporelles.

L'amortissement pour l'exercice est comptabilisé comme suit au compte de résultat consolidé :

	31 janvier 2015	25 janvier 2014
	\$	\$
Charges de vente	13 290	14 106
Charges d'administration	2 712	2 937
	16 002	17 043

Au cours de l'exercice clos le 31 janvier 2015, une évaluation des signes de dépréciation a été effectuée, ce qui a amené la Société à revoir la valeur recouvrable des immobilisations corporelles pour certaines unités génératrices de trésorerie présentant un signe de dépréciation. Les unités génératrices de trésorerie évaluées comprenaient les magasins non rentables et les magasins qui ne satisfaisaient plus aux critères de repositionnement de la marque de la Société.

NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

31 janvier 2015 et 25 janvier 2014

[Les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens,
sauf les montants par action et sauf indication contraire]

8. IMMOBILISATIONS CORPORELLES [suite]

Une perte de valeur de 2,3 millions de dollars [889 000 \$ en 2014] liée aux améliorations locatives et au mobilier et aux agencements des magasins a été déterminée en comparant la valeur comptable des unités génératrices de trésorerie avec leur valeur recouvrable respective d'après leur valeur d'utilité. Cette perte de valeur est incluse dans les charges de vente dans le compte de résultat consolidé. La tranche restante de la valeur recouvrable des actifs dépréciés au cours de l'exercice s'est fixée à 196 000 \$ [357 000 \$ en 2014]. La valeur d'utilité a été établie selon les meilleures estimations par la direction des flux de trésorerie futurs prévus découlant de l'utilisation au cours de la durée restante des contrats de location, compte tenu des résultats passés et de la conjoncture économique, puis a été actualisée selon un coût moyen pondéré du capital avant impôt de 17,0 % [19,3 % en 2014] ou 12,5 % après impôts [12,5 % en 2014]. Au cours de l'exercice clos le 31 janvier 2015, aucune perte de valeur comptabilisée au cours de périodes antérieures n'a fait l'objet d'une reprise. Au cours de l'exercice clos le 25 janvier 2014, des pertes de valeur de 307 000 \$ ont été reprises et portées en réduction des charges de vente après la redistribution de certains locaux commerciaux regroupés au niveau régional au sein de l'unité génératrice de trésorerie afin de refléter les changements survenus dans le comportement de la clientèle par suite des stratégies de repositionnement de la marque. Ces changements tiennent compte du fait que des groupes de magasins situés dans la même région géographique ont des rentrées de fonds qui ne sont pas largement indépendantes étant donné que les clients peuvent magasiner indifféremment dans l'un ou l'autre magasin de la région.

NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

31 janvier 2015 et 25 janvier 2014

[Les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens,
sauf les montants par action et sauf indication contraire]

9. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

	Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette
	\$	\$	\$
Solde au 26 janvier 2013	16 557	11 885	4 672
Acquisitions	1 145	—	1 145
Amortissement	—	1 680	(1 680)
Sorties	(625)	(303)	(322)
Solde au 25 janvier 2014	17 077	13 262	3 815
Acquisitions	851	—	851
Amortissement	—	1 705	(1 705)
Sorties	(1 261)	(1 261)	—
Solde au 31 janvier 2015	16 667	13 706	2 961

L'amortissement pour l'exercice est comptabilisé au compte de résultat consolidé dans les charges d'administration.

Des immobilisations incorporelles d'une valeur comptable nette de néant [322 000 \$ en 2014] ont été sorties du bilan au cours de l'exercice. Le coût de ces actifs a totalisé 1,3 million de dollars [625 000 \$ en 2014] et l'amortissement cumulé, 1,3 million de dollars [303 000 \$ en 2014].

Des actifs entièrement amortis qui sont encore en usage d'un coût initial de 8,2 millions de dollars [8,5 millions de dollars en 2014] sont inclus dans les immobilisations incorporelles.

10. DETTES FOURNISSEURS ET AUTRES CRÉDITEURS

	31 janvier 2015	25 janvier 2014
	\$	\$
Dettes fournisseurs	8 790	10 290
Autres créditeurs envers les parties liées	—	23
Autres créditeurs	841	3 986
Charges à payer liées aux avantages du personnel	6 502	5 254
	16 133	19 553

Le Château Inc.

NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

31 janvier 2015 et 25 janvier 2014

[Les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens,
sauf les montants par action et sauf indication contraire]

11. PROVISIONS

	\$
Solde au 25 janvier 2014	656
Établies au cours de l'exercice	1 801
Reprises au cours de l'exercice	(29)
Amortissement	(277)
Solde au 31 janvier 2015	2 151
Moins : tranche courante	(678)
	1 473

Contrats déficitaires

Des provisions pour des contrats déficitaires ont été comptabilisées à l'égard des contrats de location de magasins pour lesquels les coûts inévitables liés à la satisfaction des obligations contractuelles sont supérieurs aux avantages économiques attendus du contrat. La provision a été établie en fonction de la valeur actuelle du montant le moins élevé entre le coût prévu de la résiliation du contrat et le coût net prévu d'exécution du contrat.

Passifs éventuels

Dans le cours normal de ses activités, la Société est partie à diverses actions en justice. De l'avis de la direction, les passifs éventuels qui peuvent découler de ces actions ne devraient pas avoir d'incidence défavorable importante sur la situation financière ou les résultats d'exploitation de la Société.

NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

31 janvier 2015 et 25 janvier 2014

[Les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les montants par action et sauf indication contraire]

12. DETTE À LONG TERME

	31 janvier 2015 \$	25 janvier 2014 \$
Convention de garantie spécifique à 4,70 %, payable mensuellement sur 48 mois, échéant le 16 décembre 2014	—	3 690
Convention de garantie spécifique à 4,45 %, payable mensuellement sur 48 mois, échéant le 23 mars 2015	454	3 110
Emprunt non garanti contracté auprès d'une partie liée à 5,5 %, échéant le 31 janvier 2016 [notes 19 et 25]	4 989	4 989
Obligation en vertu d'un contrat de location-financement à 4,12 %, payable mensuellement sur 60 mois, échéant le 31 octobre 2016	2 400	4 041
	7 843	15 830
Moins : tranche courante	(2 007)	(7 987)
	5 836	7 843

L'emprunt est garanti par des immobilisations corporelles, d'une valeur comptable nette de 4,8 millions de dollars au 31 janvier 2015, acquises au moyen du produit de la dette à long terme.

Le contrat de location-financement comporte une option d'achat pour une valeur symbolique.

Les remboursements en capital sont exigibles comme suit :

	Emprunts à payer \$	Obligation en vertu d'un contrat de location- financement \$	Total \$
À moins d'un an	454	1 553	2 007
Après un an, mais pas plus de cinq ans	4 989	847	5 836
	5 443	2 400	7 843

NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

31 janvier 2015 et 25 janvier 2014

[Les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens,
sauf les montants par action et sauf indication contraire]

12. DETTE À LONG TERME [suite]

Le solde des paiements minimums prévus en vertu du contrat de location est comme suit :

	Paiements minimums futurs en vertu du contrat de location	Moins les intérêts	Valeur actuelle des paiements minimums futurs en vertu du contrat de location
	\$	\$	\$
À moins d'un an	1 620	67	1 553
Après un an, mais pas plus de cinq ans	862	15	847
	<u>2 482</u>	<u>82</u>	<u>2 400</u>

13. CAPITAL SOCIAL

Autorisé

Un nombre illimité d'actions privilégiées de premier, deuxième et troisième rangs, sans droit de vote, pouvant être émises en série, sans valeur nominale

Un nombre illimité d'actions de catégorie A avec droit de vote subalterne, sans valeur nominale

Un nombre illimité d'actions de catégorie B avec droit de vote, sans valeur nominale

Caractéristiques principales

a) En ce qui a trait au versement de dividendes et au rendement du capital, les actions occupent les rangs suivants :

Privilégiées de premier rang

Privilégiées de deuxième rang

Privilégiées de troisième rang

Catégorie A avec droit de vote subalterne et catégorie B avec droit de vote

b) Sous réserve des droits des porteurs d'actions privilégiées, les porteurs d'actions de catégorie A avec droit de vote subalterne ont droit à un dividende privilégié non cumulatif de 0,0125 \$ par action, après quoi les porteurs d'actions de catégorie B avec droit de vote ont droit à un dividende non cumulatif de 0,0125 \$ par action; tout dividende additionnel déclaré au cours d'un exercice doit être déclaré et versé en montants égaux par action sur toutes les actions de catégorie A avec droit de vote subalterne et de catégorie B avec droit de vote alors en circulation, sans privilège ni distinction.

NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

31 janvier 2015 et 25 janvier 2014

[Les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens,
sauf les montants par action et sauf indication contraire]

13. CAPITAL SOCIAL [suite]

- c) Sous réserve de ce qui précède, les actions de catégorie A avec droit de vote subalterne et les actions de catégorie B avec droit de vote ont égalité de rang, action pour action, quant au résultat.
- d) Les actions de catégorie A avec droit de vote subalterne confèrent un vote par action, et les actions de catégorie B avec droit de vote, dix votes par action.
- e) Les statuts de la Société stipulent que si une offre acceptée ou conclue visant plus de 20 % des actions de catégorie B avec droit de vote ou si une offre acceptée ou conclue par plus de 14 porteurs de ces actions est faite à un prix excédant 115 % de leur valeur de marché [telle qu'elle est définie dans les statuts de la Société], chaque action de catégorie A avec droit de vote subalterne sera, au gré du porteur, convertie en une action de catégorie B avec droit de vote aux fins de l'acceptation de cette offre, à moins qu'au même moment une offre ne soit faite à tous les porteurs d'actions de catégorie A avec droit de vote subalterne visant un pourcentage de ces actions au moins égal au pourcentage des actions de catégorie B avec droit de vote visées par l'offre, et, par ailleurs, selon des modalités au moins aussi favorables. En outre, chaque action de catégorie A avec droit de vote subalterne sera convertie en une action de catégorie B avec droit de vote si, en tout temps, le principal actionnaire de la Société ou toute société qu'il contrôle, directement ou indirectement, cesse d'être propriétaire véritable, directement ou indirectement, avec plein pouvoir d'exercer en toutes circonstances les droits de vote rattachés à ces actions, des actions de la Société comportant plus de 50 % des droits de vote rattachés à toutes les actions en circulation de la Société.

Actions émises et en circulation

	31 janvier 2015		25 janvier 2014	
	Nombre d'actions	\$	Nombre d'actions	\$
Actions de catégorie A avec droit de vote subalterne				
Solde au début de l'exercice	22 782 461	42 558	22 682 961	42 338
Émission d'actions avec droit de vote subalterne à la conversion de la dette à long terme	2 617 801	5 000	—	—
Émission d'actions avec droit de vote subalterne à l'exercice d'options	3 500	5	99 500	159
Reclassement hors du surplus d'apport en raison de l'exercice d'options sur actions	—	2	—	61
Solde à la fin de l'exercice	25 403 762	47 565	22 782 461	42 558
Actions de catégorie B avec droit de vote				
Solde à la fin de l'exercice	4 560 000	402	4 560 000	402
	29 963 762	47 967	27 342 461	42 960

NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

31 janvier 2015 et 25 janvier 2014

[Les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens,
sauf les montants par action et sauf indication contraire]

13. CAPITAL SOCIAL [suite]

Toutes les actions émises sont entièrement libérées.

Au cours de l'exercice clos le 31 janvier 2015, un emprunt de 5,0 millions de dollars envers une société qui est directement contrôlée par la présidente du conseil et chef de la direction et administratrice a été converti en 2 617 801 actions de catégorie A avec droit de vote subalterne [note 19].

Régime d'options sur actions

En vertu des dispositions du régime d'options sur actions [le « régime »], la Société peut attribuer des options à des employés clés, administrateurs et consultants visant l'achat d'actions de catégorie A avec droit de vote subalterne. Le nombre maximal d'actions de catégorie A avec droit de vote subalterne pouvant être émises de temps à autre en vertu du régime correspond à 12 % du nombre total d'actions de catégorie A avec droit de vote subalterne et d'actions de catégorie B avec droit de vote émises et en circulation de temps à autre. Le prix de l'option ne peut être inférieur au cours de clôture des actions de catégorie A avec droit de vote subalterne à la Bourse de Toronto le dernier jour ouvrable avant la date à laquelle l'option est attribuée. Les options sur actions peuvent être exercées progressivement par le porteur sur une période de cinq ans à compter de la date d'attribution. Dans certains cas, la période d'acquisition des droits peut être écourtée. Il n'y a aucune possibilité de règlement en trésorerie pour les employés.

Le tableau ci-dessous présente un sommaire de la situation du régime de la Société au 31 janvier 2015 et au 25 janvier 2014 ainsi que des variations pendant les exercices clos aux dates indiquées :

	31 janvier 2015		25 janvier 2014	
	Options	Prix d'exercice moyen pondéré \$	Options	Prix d'exercice moyen pondéré \$
En circulation au début de l'exercice	3 126 200	4,01	2 255 700	3,63
Attribuées	90 000	1,15	1 026 000	4,59
Exercées	(3 500)	1,44	(99 500)	1,60
Échues	(169 200)	9,40	—	—
Frappées d'extinction	(172 500)	3,01	(56 000)	3,55
En circulation à la fin de l'exercice	2 871 000	3,67	3 126 200	4,01
Options exerçables à la fin de l'exercice	1 051 700	4,73	633 300	6,47

NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

31 janvier 2015 et 25 janvier 2014

[Les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens,
sauf les montants par action et sauf indication contraire]

13. CAPITAL SOCIAL [suite]

Le tableau qui suit résume l'information relative aux options sur actions en cours au 31 janvier 2015 :

Fourchette de prix d'exercice \$	Nombre en cours au 31 janvier 2015	Durée de vie restante moyenne pondérée	Prix d'exercice moyen pondéré \$	Nombre d'options exercçables au 31 janvier 2015	Prix d'exercice moyen pondéré \$
1,06 – 1,91	904 500	2,5 ans	1,42	276 000	1,45
2,02 – 3,00	825 000	2,4 ans	2,97	330 000	2,97
4,59	940 000	3,5 ans	4,59	246 200	4,59
12,25 – 13,25	201 500	0,5 an	12,35	199 500	12,34
	2 871 000	2,7 ans	3,67	1 051 700	4,73

Au cours de l'exercice clos le 31 janvier 2015, la Société a attribué 90 000 options sur actions [1 026 000 en 2014] visant l'achat d'actions de catégorie A avec droit de vote subalterne. La juste valeur moyenne pondérée à la date d'attribution des options sur actions attribuées au cours de l'exercice clos le 31 janvier 2015 était de 0,43 \$ l'option [2,14 \$ en 2014]. La juste valeur de chaque option attribuée a été établie à l'aide du modèle d'évaluation des options de Black et Scholes et des données et hypothèses moyennes pondérées suivantes :

	<u>Hypothèses</u>
Taux d'intérêt sans risque	1,15 %
Durée prévue de l'option	2,5 ans
Volatilité prévue du cours des actions	71,8 %
Rendement de l'action prévu	0 %
Prix de l'action à la date d'attribution	1,15 \$

NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

31 janvier 2015 et 25 janvier 2014

[Les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les montants par action et sauf indication contraire]

14. IMPÔT SUR LE RÉSULTAT

Au 31 janvier 2015, la filiale américaine de la Société avait des pertes accumulées de 15,1 millions de dollars [11,9 millions de dollars américains] venant à échéance de 2018 à 2035. Les avantages fiscaux relatifs à ces pertes n'ont pas été comptabilisés dans les états financiers consolidés. Au 31 janvier 2015, la filiale canadienne de la Société avait des pertes accumulées de 32,4 millions de dollars venant à échéance en 2035. Les avantages fiscaux relatifs à ces pertes n'ont pas été comptabilisés dans les états financiers consolidés.

Le tableau suivant présente le rapprochement du taux d'impôt prévu par la loi et du taux d'impôt effectif :

	31 janvier 2015	25 janvier 2014
	%	%
Taux d'impôt prévu par la loi	26,6	26,6
Augmentation (diminution) du taux d'impôt découlant de ce qui suit :		
Avantage non comptabilisé sur les pertes fiscales	(20,7)	—
Éléments non déductibles et écart de conversion	(1,7)	(2,5)
Avantage lié à la perte de l'exercice reportée sur un exercice antérieur comportant des taux d'impôt plus élevés	—	2,4
Autres	—	(0,1)
Taux d'impôt effectif	4,2	26,4

Le recouvrement d'impôt se présente comme suit :

	31 janvier 2015	25 janvier 2014
	\$	\$
Impôt exigible		
Recouvrement d'impôt de l'exercice	—	(5 200)
Ajustements relatifs à des exercices antérieurs	—	—
Total de l'impôt exigible	—	(5 200)
Impôt différé		
Naissance et renversement des différences temporaires	(1 716)	(536)
Variation des taux d'impôt	—	14
Total de l'impôt différé	(1 716)	(522)
Recouvrement d'impôt sur le résultat	(1 716)	(5 722)

NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

31 janvier 2015 et 25 janvier 2014

[Les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les montants par action et sauf indication contraire]

14. IMPÔT SUR LE RÉSULTAT [suite]

Les incidences fiscales des différences temporaires qui donnent lieu à des actifs et des passifs d'impôt différé sont les suivantes :

	États de la situation financière consolidés		Comptes de résultat consolidés	
	31 janvier 2015 \$	25 janvier 2014 \$	31 janvier 2015 \$	25 janvier 2014 \$
Actifs (passifs) d'impôt différé				
Obligations en vertu de contrats de location-financement	638	1 075	437	409
Crédits différés au titre des contrats de location	3 010	3 551	541	634
Dépenses d'investissement admissibles	47	50	3	4
Provisions	501	106	(395)	2
Autres	84	53	(31)	(31)
Pertes fiscales	14 711	5 480	(9 231)	(598)
Immobilisations corporelles et incorporelles	(4 613)	(6 551)	(1 938)	(1 540)
Profit de change latent sur les contrats à terme	—	(113)	—	—
	14 378	3 651	(10 614)	(1 120)
Actifs d'impôt différé non comptabilisés	(14 378)	(5 480)	8 898	598
Passifs d'impôt différé	—	(1 829)		
Recouvrement d'impôt différé			(1 716)	(522)

Impôt différé lié à des éléments imputés ou crédités directement aux autres éléments du résultat global au cours de l'exercice :

	31 janvier 2015 \$	25 janvier 2014 \$
Profit (perte) de change sur les contrats à terme, montant net	(113)	53
Charge d'impôt imputée directement aux autres éléments du résultat global	(113)	53

NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

31 janvier 2015 et 25 janvier 2014

[Les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens,
sauf les montants par action et sauf indication contraire]

14. IMPÔT SUR LE RÉSULTAT [suite]

De temps à autre, la Société fait l'objet de vérifications fiscales. Bien que la Société soit d'avis que ses positions fiscales sont appropriées et justifiables, certaines questions peuvent à l'occasion être contestées par les autorités fiscales. Le 3 avril 2014, la Société a reçu une cotisation fiscale provisoire à l'égard d'une vérification en cours par une autorité fiscale. En juillet 2014, une cotisation définitive de 5 000 \$ a été établie à la suite de cette vérification.

15. CHARGES AU TITRE DES AVANTAGES DU PERSONNEL

	31 janvier 2015 \$	25 janvier 2014 \$
Salaires et avantages du personnel	72 461	76 517
Rémunération fondée sur des actions	860	978
	73 321	77 495

16. AIDE PUBLIQUE

De l'aide publique, consistant principalement en des crédits d'impôt de 467 000 \$ [404 000 \$ en 2014], a été comptabilisée relativement à certains salaires et certaines charges admissibles, et est incluse dans les charges d'administration ou dans le coût des ventes. Il n'existe pas de conditions non exécutées ni d'éventualités rattachées à l'aide reçue.

17. PERTE PAR ACTION

Le tableau qui suit présente un rapprochement des numérateurs et des dénominateurs utilisés dans le calcul de la perte de base par action et de la perte diluée par action :

	31 janvier 2015 \$	25 janvier 2014 \$
Perte nette (numérateur)	(38 676)	(15 986)
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation (dénominateur)		
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation – de base	28 968	27 289
Effet dilutif des options sur actions	—	—
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation – dilué	28 968	27 289

Comme la Société a déclaré une perte nette pour les exercices clos le 31 janvier 2015 et le 25 janvier 2014, le nombre moyen pondéré d'actions utilisé pour calculer la perte de base et diluée par action est le même, puisque les options sur actions entraîneraient une réduction de la perte par action et, par conséquent, auraient un effet antidilutif.

NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

31 janvier 2015 et 25 janvier 2014

[Les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens,
sauf les montants par action et sauf indication contraire]

18. ENGAGEMENTS

Les locaux commerciaux qui hébergent les magasins de détail, le siège social et les entrepôts de la Société sont loués auprès de tiers. Ces contrats de location n'ont pas pour effet de transférer les risques et les avantages inhérents à la propriété, et sont donc classés comme des contrats de location simple.

Ces contrats de location comportent des modalités diverses et des droits de renouvellement. Souvent, les montants à payer au locateur comprennent des loyers fixes ainsi qu'un pourcentage des ventes réalisées par la Société dans les locaux loués. Ces paiements de loyers conditionnels pourraient être assujettis à des montants minimums garantis ou à certaines règles de calcul.

Un grand nombre de contrats de location comprennent des loyers indexés qui augmentent les sorties de trésorerie pendant la durée du contrat. Des périodes de location gratuite sont également parfois établies. La charge est comptabilisée sur une base linéaire.

Les paiements minimums en vertu de contrats de location simple non résiliables sont les suivants :

	31 janvier 2015 \$
À moins d'un an	41 243
Après un an, mais pas plus de cinq ans	120 695
Plus de cinq ans	47 677
	209 615

Les paiements minimums futurs au titre de la sous-location à recevoir totalisent 37 000 \$.

Au cours de l'exercice clos le 31 janvier 2015, un montant de 42,5 millions de dollars a été passé en charges au titre des contrats de location simple [43,1 millions de dollars en 2014]. Les loyers conditionnels comptabilisés comme une charge pour l'exercice se sont élevés à 1,1 million de dollars [1,0 million de dollars en 2014]. Un montant de 334 000 \$ a été comptabilisé au titre des contrats de sous-location [1,4 million de dollars en 2014].

19. INFORMATIONS RELATIVES AUX PARTIES LIÉES

Les états financiers consolidés comprennent les états financiers de Le Château Inc. et de sa filiale américaine en propriété exclusive, Château Stores Inc., constituée en vertu des lois de l'État du Delaware.

NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

31 janvier 2015 et 25 janvier 2014

[Les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens,
sauf les montants par action et sauf indication contraire]

19. INFORMATIONS RELATIVES AUX PARTIES LIÉES [suite]

Les principaux dirigeants de la Société comprennent le chef de la direction, le président et les vice-présidents, de même que les administrateurs non dirigeants. Le tableau qui suit présente la rémunération globale des principaux dirigeants :

	31 janvier 2015	25 janvier 2014
	\$	\$
Salaires et avantages à court terme	3 368	2 916
Rémunération fondée sur des actions	594	620
	3 962	3 536

Certaines sociétés qui sont contrôlées directement ou indirectement par un administrateur sous-louent des locaux auprès de la Société. Le total des montants reçus en vertu de la sous-location au cours de l'exercice s'est élevé à 206 000 \$ [278 000 \$ en 2014]. Ces montants sont comptabilisés dans le compte de résultat consolidé en déduction des charges de vente et d'administration.

Au cours de l'exercice clos le 28 janvier 2012, la Société a emprunté 10,0 millions de dollars auprès d'une société qui est directement contrôlée par un administrateur de la Société. Le 20 septembre 2012, une tranche de 5,0 millions de dollars de l'emprunt a été convertie en 2 454 097 actions de catégorie A avec droit de vote subalterne. L'encours de l'emprunt au 31 janvier 2015 était de 5,0 millions de dollars et portait intérêt à un taux annuel de 5,5 %, payable mensuellement, le capital étant remboursable à l'échéance le 31 janvier 2016 [note 25]. En vertu des modalités de ses autres dettes associées à des emprunts, la Société peut rembourser l'emprunt, en tout ou en partie, à tout moment, sans avoir à payer de prime ou de pénalité. Le montant en capital de l'emprunt peut également être converti, en tout ou en partie, à tout moment par la Société en actions de catégorie A avec droit de vote subalterne à un prix par action devant être convenu avec le prêteur et sous réserve des lois sur les valeurs mobilières applicables et des règlements de la Bourse de Toronto. Pour l'exercice clos le 31 janvier 2015, la Société a comptabilisé une charge d'intérêt de 274 000 \$ [316 000 \$ en 2014].

Le 3 mars 2014, la Société a emprunté 5,0 millions de dollars auprès d'une société qui est directement contrôlée par la présidente du conseil et chef de la direction et administratrice de la Société. L'emprunt a servi à financer le programme de rénovation des magasins-concepts de la Société. Le 18 juin 2014, l'emprunt de 5,0 millions de dollars a été converti en 2 617 801 actions de catégorie A avec droit de vote subalterne à 1,91 \$ par action [note 13]. L'emprunt n'était pas garanti et portait intérêt à un taux annuel de 5,5 % payable mensuellement, le capital étant remboursable à l'échéance le 28 février 2018. Pour l'exercice clos le 31 janvier 2015, la Société a comptabilisé une charge d'intérêt de 81 000 \$.

NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

31 janvier 2015 et 25 janvier 2014

[Les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les montants par action et sauf indication contraire]

19. INFORMATIONS RELATIVES AUX PARTIES LIÉES [suite]

Au 31 janvier 2015, il n'existait aucun montant à payer à des parties liées [23 000 \$ en 2014].

Ces montants sont comptabilisés à leur valeur d'échange et sont établis à des conditions équivalentes à celles en vigueur dans le cadre de transactions sans lien de dépendance. Aucune garantie n'a été donnée ni reçue à l'égard de ces transactions.

20. INFORMATION SECTORIELLE

La Société exerce ses activités dans un seul secteur, soit la vente au détail de vêtements, d'accessoires et de chaussures destinés aux femmes et aux hommes soucieux de la mode. Les actifs de la Société sont situés au Canada.

Le tableau suivant présente les ventes de la Société par division :

	31 janvier 2015	25 janvier 2014
	\$	\$
Vêtements pour femmes	143 229	156 150
Vêtements pour hommes	42 685	48 215
Chaussures	29 967	31 026
Accessoires	34 329	39 449
	250 210	274 840

21. VARIATIONS DES ÉLÉMENTS SANS EFFET DE TRÉSORERIE DU FONDS DE ROULEMENT

Les flux de trésorerie provenant des éléments sans effet de trésorerie du fonds de roulement ou affectés à ceux-ci sont composés des variations liées aux activités d'exploitation des comptes suivants :

	31 janvier 2015	25 janvier 2014
	\$	\$
Créances clients	(549)	430
Impôt remboursable	(404)	(360)
Stocks	9 521	(1 660)
Charges payées d'avance	1 213	(402)
Dettes fournisseurs et autres créditeurs	(3 366)	(1 192)
Produits différés	(260)	154
Variations nettes des éléments sans effet de trésorerie du fonds de roulement liées aux activités d'exploitation	6 155	(3 030)

NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

31 janvier 2015 et 25 janvier 2014

[Les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les montants par action et sauf indication contraire]

22. INSTRUMENTS FINANCIERS

Les actifs financiers et les passifs financiers sont évalués à la juste valeur ou au coût amorti de façon continue. Les informations présentées à la rubrique « Instruments financiers » de la note 3 décrivent comment les catégories d'instruments financiers sont évaluées et comment les produits et les charges, y compris les gains et pertes sur la juste valeur, sont comptabilisés. Le classement des instruments financiers ainsi que leur valeur comptable et leur juste valeur sont présentés dans le tableau ci-dessous :

	31 janvier 2015		25 janvier 2014	
	Valeur comptable \$	Juste valeur \$	Valeur comptable \$	Juste valeur \$
Actifs financiers				
Instruments financiers dérivés	—	—	418	418
Passifs financiers				
Facilité de crédit	48 411	48 411	30 767	30 767
Dette à long terme	7 843	7 835	15 830	15 789
	56 254	56 246	46 597	46 556

Juste valeur

La Société a établi la juste valeur estimative de ses instruments financiers selon des méthodes d'évaluation appropriées; toutefois, elle doit faire preuve de jugement au moment de l'établissement de ces estimations. Ainsi, les justes valeurs estimatives ne sont pas nécessairement représentatives des montants que la Société pourrait réaliser ou devrait verser dans le cadre d'une opération boursière. L'utilisation de diverses hypothèses ou méthodes peut avoir une incidence notable sur la juste valeur estimative. Les méthodes et hypothèses suivies pour déterminer la juste valeur des instruments financiers sont décrites ci-dessous :

- La juste valeur des instruments financiers dérivés a été déterminée en fonction des cours de marché d'instruments ayant des caractéristiques similaires [niveau 2].
- La juste valeur estimative de la facilité de crédit et de la dette à long terme a été établie par l'actualisation des flux de trésorerie prévus à des taux actuellement offerts à la Société pour une dette semblable [niveau 2].

Aucun transfert important n'a été effectué entre le niveau 1 et le niveau 2 de la hiérarchie de la juste valeur au cours des exercices clos le 31 janvier 2015 et le 25 janvier 2014.

NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

31 janvier 2015 et 25 janvier 2014

[Les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les montants par action et sauf indication contraire]

22. INSTRUMENTS FINANCIERS [suite]

Gestion des risques liés aux instruments financiers

Il n'y a pas eu de changement relativement à l'ensemble des risques courus par la Société au cours de l'exercice clos le 31 janvier 2015. Les informations se rapportant aux risques, en particulier au risque de crédit, au risque d'illiquidité, au risque de change et au risque de taux d'intérêt, sont présentées ci-dessous.

Risque de crédit

Le risque de crédit correspond au risque que la Société subisse une perte imprévue en cas de non-respect des obligations contractuelles d'un client ou d'une contrepartie à un instrument financier. Les instruments financiers de la Société qui sont exposés à une concentration du risque de crédit sont principalement la trésorerie et les contrats de change à terme. La Société atténue le risque de crédit lié à la trésorerie en investissant les liquidités disponibles auprès de grandes banques à charte canadiennes. La Société conclut des contrats de change à terme avec des banques à charte canadiennes seulement dans le but d'atténuer le risque de crédit.

La trésorerie de la Société n'est pas soumise à des restrictions externes.

Risque d'illiquidité

Le risque d'illiquidité correspond au risque que la Société soit incapable de respecter ses obligations financières à l'échéance. La Société gère son risque d'illiquidité en s'assurant, dans la mesure du possible, de toujours avoir suffisamment de liquidités pour respecter ses obligations à l'échéance. Ses liquidités suivent une courbe saisonnière en fonction du calendrier des achats de stocks et des dépenses d'investissement. Au 31 janvier 2015, la trésorerie de la Société s'établissait à 1,2 million de dollars. En outre, comme il est indiqué à la note 6, la Société a une facilité de crédit adossée à des actifs de 80,0 millions de dollars, sur laquelle 48,8 millions de dollars avaient été prélevés au 31 janvier 2015. La Société prévoit financer les rénovations de ses magasins au moyen des flux de trésorerie des activités d'exploitation et de la dette à long terme [note 25] ainsi que de sa facilité de crédit adossée à des actifs. La Société prévoit que le paiement de ses dettes fournisseurs et autres créditeurs sera effectué dans une période de 90 jours et que sa dette à long terme sera remboursée selon les modalités contractuelles comme il est indiqué à la note 12.

NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

31 janvier 2015 et 25 janvier 2014

[Les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens,
sauf les montants par action et sauf indication contraire]

22. INSTRUMENTS FINANCIERS [suite]

Le tableau suivant présente les échéances contractuelles sur une base non actualisée des passifs financiers de la Société au 31 janvier 2015 :

	À moins d'un an \$	Après un an, mais pas plus de cinq ans \$	Après cinq ans \$	Total \$
Facilité de crédit	14 936	33 858	—	48 794
Dettes fournisseurs et autres créditeurs	16 133	—	—	16 133
Dette à long terme	454	4 989	—	5 443
Obligations en vertu d'un contrat de location-financement	1 553	847	—	2 400
	<u>33 076</u>	<u>39 694</u>	<u>—</u>	<u>72 770</u>

Risque de marché – risque de change

Le risque de change auquel la Société est exposée se limite essentiellement aux fluctuations entre le dollar canadien et le dollar américain.

Les soldes importants en dollars américains au 31 janvier 2015 comprenaient une trésorerie de 166 000 \$ et des dettes fournisseurs et autres créditeurs de 4,0 millions de dollars. En supposant que toutes les autres variables demeurent constantes, une réévaluation de ces actifs et passifs monétaires attribuable à une augmentation ou une diminution de 5 % de la valeur du dollar canadien par rapport au dollar américain aurait donné lieu à une augmentation ou à une diminution du résultat net de 177 000 \$.

Pour se protéger contre les risques de perte découlant d'une baisse éventuelle de la valeur du dollar canadien par rapport aux devises, la Société peut conclure des contrats à terme afin de fixer le taux de change pour une tranche de ses besoins en dollars américains prévus. Les contrats sont appariés avec les achats en devises prévus.

Aucun contrat n'était en cours au 31 janvier 2015.

NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

31 janvier 2015 et 25 janvier 2014

[Les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens,
sauf les montants par action et sauf indication contraire]

22. INSTRUMENTS FINANCIERS [suite]

Risque de marché – risque de taux d’intérêt

Les instruments financiers qui exposent la Société à un risque de taux d’intérêt lié aux flux de trésorerie comprennent les actifs et passifs financiers assortis de taux d’intérêt variables, et sont composés de la trésorerie et de la facilité de crédit.

Au 31 janvier 2015, la trésorerie comprenait les fonds en caisse et les soldes auprès de banques.

Pour l’exercice clos le 31 janvier 2015, la charge d’intérêt variable sur la facilité de crédit a totalisé 1,9 million de dollars. En supposant que toutes les autres variables demeurent constantes, une variation de 100 points de base du taux d’intérêt moyen imputé au cours de l’exercice aurait entraîné une augmentation ou une diminution du résultat net de 367 000 \$.

Les actifs et passifs financiers assortis d’un taux d’intérêt fixe sont assujettis à un risque de taux d’intérêt lié à la juste valeur. La dette à long terme de la Société est le seul passif financier assorti d’un taux d’intérêt fixe. Elle est comptabilisée au coût amorti.

23. GESTION DU CAPITAL

Les objectifs de la Société en matière de gestion du capital sont les suivants :

- Maintenir des liquidités suffisantes afin de permettre le financement interne des projets d’investissement.
- Maintenir un capital de base solide de façon à conserver la confiance des investisseurs, des créanciers et du marché.
- Offrir un rendement adéquat aux actionnaires.

Au 31 janvier 2015, le capital de la Société était composé de la facilité de crédit et de la dette à long terme, y compris les tranches courantes, et des capitaux propres, comme suit :

	\$
Facilité de crédit	48 411
Dette à long terme	7 843
Capitaux propres [à l’exclusion du cumul des autres éléments du résultat global]	91 983
	<u>148 237</u>

La Société a besoin de capitaux principalement pour financer les hausses des éléments sans effet de trésorerie du fonds de roulement et les dépenses d’investissement engagées pour effectuer des rénovations dans ses magasins, ainsi que pour apporter des améliorations aux technologies de l’information et aux infrastructures.

NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

31 janvier 2015 et 25 janvier 2014

[Les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens,
sauf les montants par action et sauf indication contraire]

23. GESTION DU CAPITAL [suite]

À l'heure actuelle, la Société finance ses besoins au moyen des flux de trésorerie des activités d'exploitation et de ses ressources financières, qui comprennent un solde de trésorerie de 1,2 million de dollars au 31 janvier 2015, sa facilité de crédit [note 6] et sa dette à long terme [notes 12 et 25]. La Société n'est assujettie à aucune exigence en matière de capital en vertu de règles extérieures.

La Société est assujettie à certaines clauses restrictives non financières aux termes de ses facilités de crédit et de sa dette à long terme, et se conformait à toutes ces clauses au 31 janvier 2015 et au 25 janvier 2014. Aucun changement n'a été apporté à la stratégie de gestion globale du risque lié au capital au cours de l'exercice clos le 31 janvier 2015.

24. GARANTIES

La Société ne fournit habituellement pas de garanties à des sociétés affiliées non contrôlées ou à des tiers, sauf dans certains cas particuliers.

Bon nombre de conventions de la Société comportent des clauses d'indemnisation pouvant obliger la Société à effectuer des paiements à un vendeur ou à un acheteur en cas de manquement à des modalités fondamentales de déclaration ou de garantie des conventions ayant trait à des questions comme le statut de la société, le titre des actifs, les enjeux environnementaux, le consentement aux transferts, l'emploi, les litiges, les impôts à payer et autres passifs éventuels importants. Le montant maximum éventuel des paiements futurs que la Société pourrait être tenue de verser en vertu de ces clauses n'est pas raisonnablement quantifiable, puisque certaines clauses ne sont pas assujetties à une limite monétaire. Au 31 janvier 2015, la direction estimait que ces clauses d'indemnisation n'entraîneraient pas de paiements au comptant importants de la part de la Société.

La Société indemnise ses administrateurs et dirigeants à l'égard de toute réclamation découlant raisonnablement de l'exercice de leurs fonctions au sein de la Société et maintient une assurance de responsabilité civile couvrant ses administrateurs et ses dirigeants.

NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

31 janvier 2015 et 25 janvier 2014

[Les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens,
sauf les montants par action et sauf indication contraire]

25. ÉVÉNEMENT POSTÉRIEUR À LA DATE DE CLÔTURE

Dettes à long terme

Le 1^{er} avril 2015, la Société a emprunté 5,0 millions de dollars auprès d'une société qui est directement contrôlée par un administrateur de la Société. Le financement est sous forme d'un prêt garanti qui porte intérêt à un taux annuel de 7,5 % et qui est remboursable à l'échéance, soit le 31 janvier 2020. En vertu des modalités de ses autres dettes associées à des emprunts, la Société peut rembourser l'emprunt par anticipation, en tout ou en partie, à tout moment, sans avoir à payer de prime ou de pénalité. La Société affectera le produit de l'emprunt au programme de rénovation des magasins-concept de la Société. Les parties ont modifié les modalités de l'emprunt existant de 5,0 millions de dollars simultanément afin de prolonger son échéance du 31 janvier 2016 au 31 janvier 2020 et de le garantir au même titre que le nouvel emprunt de 5,0 millions de dollars. L'emprunt existant porte également intérêt à un taux annuel de 7,5 % pour la période du 1^{er} février 2016 au 31 janvier 2020 et ne pourra plus être converti en actions de catégorie A avec droit de vote subalterne de la Société au gré de la Société. Les emprunts seront garantis par l'ensemble des biens de la Société, seront de rang inférieur à celui de la facilité de crédit adossée à des actifs de 80,0 millions de dollars et seront subordonnés à celle-ci quant au remboursement.

26. CHIFFRES CORRESPONDANTS

Certains chiffres correspondants ont été reclassés afin de les rendre conformes à la présentation adoptée pour l'exercice considéré.